



PROGRAMMES DE NUMÉRISATION DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE PERSPECTIVES 2017-2021



Sommaire

**La programmation
de la numérisation des collections
de la BnF 2017-2021** p 4- 15

A – Les continuités p 5

B – Les inflexions p 5-6

C – Les perspectives budgétaires p 6

D – Les priorités p 6

E – Les programmes p 7- 15

- Programme n°1 : La numérisation de masse et par corpus des livres, revues et magazines courants
- Programme n°2 : La numérisation des collections spécialisées
- Programme n°3 : La numérisation de la presse
- Programme n°4 : La numérisation de l'audiovisuel
- Programme n°5 : La numérisation des Réserves des départements
- Programme n°6 : La numérisation des documents imprimés déclarés *hors d'usage*
- Programme n°7 : La numérisation des microformes
- Programme n°8 : La numérisation des documents les plus demandés par les lecteurs
- Programme n°9 : La numérisation en lien avec la vie culturelle nationale et internationale
- Programme n°10 : Les programmes de numérisation parallèles à la numérisation de ses collections par la BnF

Annexes p 16-21

A – Récapitulatif des programmes et volumétries

B – Perspectives 2021 par type de document

C – Perspectives par département de collections toutes filières additionnées

LA PROGRAMMATION DE LA NUMÉRISATION DES COLLECTIONS DE LA BNF 2017-2021

Les continuités

Les inflexions

Les perspectives budgétaires

Les priorités

Les programmes



A. Les continuités

Comme expliqué dans la charte de numérisation¹, la politique de numérisation de la BnF s'est dès l'origine inscrite ▶ à la croisée de la conservation et de la valorisation du patrimoine – numériser les documents les plus fragiles et les plus précieux – ,
▶ et à la croisée de l'offre et de la demande, pour mettre sur les réseaux les documents les plus utiles aux publics mais aussi leur faire découvrir des documents peu connus. Ces lignes stratégiques seront encore renforcées.

La conservation, une priorité renforcée

Les progrès des matériels et des techniques de numérisation, certains aménagements des marchés de numérisation (travail des sociétés de numérisation dans les emprises de la Bibliothèque par exemple²), la stabilisation des processus de conservation du numérique conduisent à faire du numérique une voie majeure de la sauvegarde des documents.

L'habitude prise par les usagers de travailler sur les reproductions numériques, y compris pour les documents les plus patrimoniaux (manuscrits, archives, objets, ...), légitime également ce parti.

Par ailleurs, les publics expriment le souhait que la Bibliothèque accélère la numérisation des documents qui ne peuvent pas être communiqués du fait de leur état (documents dits hors d'usage par exemple)³ et une insatisfaction croissante à utiliser les microformes.

Une préoccupation renforcée de la conservation sous-tend donc la plupart des programmes de numérisation : la numérisation des imprimés courants par exemple dont une part sera consacrée aux hors d'usage, la numérisation de la presse, de l'audiovisuel, ou encore celle des Réserves.

Dans le même ordre d'idée, les départements s'attacheront à numériser dès leur entrée dans les collections leurs enrichissements patrimoniaux dans une visée de meilleure conservation, de sûreté, mais aussi de médiatisation.

Une prise en compte de la demande encore plus affirmée

Quand la numérisation de l'exhaustivité d'une collection n'est pas envisagée, s'appuyer sur la demande des institutions comme des personnes est un critère majeur de priorisation des choix, si cette demande rejoint les missions ou les projets de la Bibliothèque.

La politique de coopération nationale et internationale avec les bibliothèques, les musées et les archives sera poursuivie. La BnF sera à l'écoute des administrations, COMUE(s)⁴ et universités, organismes de recherche, entreprises, institutions, associations, partenaires privés potentiels pour des numérisations notamment dans le cadre

de programmes de recherche ou de valorisation. Dans les années 17-21, un tiers des moyens de numérisation des imprimés patrimoniaux courants devrait rester consacré à la numérisation de collections d'établissements partenaires. La BnF continuera également à répondre aux demandes des particuliers (département de la reproduction, suggestions de lecteurs, ...).

Dans la plupart des programmes, il est tenu compte des statistiques de consultation pour prioriser les choix. Cet usage sera renforcé, notamment pour les programmes au long cours (par exemple, la numérisation de microformes, des documents hors d'usage, ...).

Depuis plusieurs années, la BnF numérise une partie des ouvrages qui font l'objet de demandes de consultation significatives. Cette méthode de numérisation donnera lieu désormais à un programme identifié (programme n°8). Enfin, soucieuse de mieux servir les territoires, la BnF mettra en forme des propositions de numérisation de corpus sur tous supports (ouvrages et revues, documents spécialisés dont images et cartographie, documents musicaux ou parlés, ...) à élaborer en complément de ressources locales.

Des efforts plus soutenus de médiation

Enfin, troisième ligne stratégique, au-delà de la numérisation elle-même, la BnF souhaite à l'instar de beaucoup d'établissements culturels, développer ses efforts de médiation des collections numérisées vers tous les publics et selon des formes diverses : corpus thématiques, expositions virtuelles, didacticiels, ouvrages numériques enrichis, éditorialisation et sites de valorisation... Le potentiel et les canaux de médiation seront également pris en compte plus en amont des décisions de numérisation.

Pour étoffer encore ses propositions culturelles, elle souhaite aussi rapprocher la numérisation de sa programmation culturelle afin de compléter la visite de ses expositions, et leur version virtuelle, par la mise en ligne de corpus de textes ou d'images pour l'étude ou le loisir.

Cette ligne stratégique qui ne concerne pas directement la numérisation n'est pas développée plus avant dans ce programme quinquennal. Elle donnera lieu à un document d'orientation.

B. Les inflexions

Les orientations de la politique de numérisation telle qu'elle a été élaborée depuis les années 2000 sont reconduites pour la période 2017-2021 : priorité au domaine public (exception faite de l'audiovisuel), numérisation de types variés de documents dans l'ensemble des départe-

¹La charte documentaire de la numérisation des collections de la BnF est disponible sur le site web de la Bibliothèque.

²Une grande partie des opérations de numérisation est réalisée par des prestataires extérieurs, sur commande ou sur marché après appel à concurrence. Les ateliers internes à la Bibliothèque assurent la numérisation des documents les plus précieux, les plus fragiles, les plus complexes, ou dont la numérisation implique des travaux lourds de référencement, de restauration, ...

³Constat qui s'appuie sur les correspondances avec les lecteurs et les enquêtes de satisfaction, menées régulièrement.

⁴Communautés d'universités et d'établissements.

ments, diversité des méthodes (numérisation de masse, par corpus, à la pièce...), ambition encyclopédique, priorité au patrimoine français et francophone, dimension coopérative, prise en compte des exigences quant à la conservation.

Certains de ces points seront cependant infléchis, notamment :

- ▶ la perspective de l'achèvement de la rénovation du site Richelieu conduit à **mieux équilibrer les efforts entre les documents imprimés courants et les collections spécialisées**, notamment dans la politique de coopération numérique. Les entrées dans Gallica de documents patrimoniaux d'institutions partenaires seront intensifiées.

- ▶ du fait de la mondialisation de la diffusion du patrimoine culturel, et afin de favoriser l'application par la France de la recommandation sur la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique, adoptée lors de la 38^e assemblée générale de l'UNESCO en novembre 2015⁵, les sollicitations de collaboration sur les collections étrangères de la Bibliothèque vont croissant et **le domaine étranger aura une plus large place dans les choix documentaires**, mais aussi dans la valorisation et la médiation.

- ▶ dans la lignée du programme sur les livres indisponibles du xx^e siècle, et pour ne pas limiter Gallica à la période antérieure à 1950, plusieurs départements souhaitent proposer la **numérisation de tout ou partie de leurs œuvres à des créateurs contemporains ou à leurs ayants droit**, ainsi au département des Manuscrits ou celui des Estampes, comme c'est le cas pour le département de l'Audiovisuel.

- ▶ pour mettre à disposition des corpus pleinement « multi-média », et croiser des sources (par exemple manuscrites et imprimées, ou manuscrites et sonores), les départements de collections s'attacheront à **renforcer la cohérence de leurs choix**.

En appui de ces orientations, la BnF travaille à renforcer sa connaissance des usages des documents numérisés pour définir sa politique documentaire et développer sa bibliothèque numérique : statistiques et études d'usages, investissement sur les méthodes et outils de recherche (par exemple le géoréférencement), investissement sur les méthodes et outils de visualisation... Elle est intéressée à poursuivre des partenariats de recherche et de développement sur ces questions.

C. Les perspectives budgétaires

Les perspectives budgétaires pour 2017 permettent à la BnF de garantir un investissement total annuel de 5 M€ pour la numérisation, 57% étant issus de la subvention

votée par le CA du CNL et 43% des fonds propres de l'établissement.

En dépit de la forte décroissance des crédits versés par le CNL à l'établissement pour sa politique de numérisation (4,5 M€ en 2017 dont 2,85 M€ consacrés à la numérisation), la BnF a pris le parti de maintenir à haut niveau le volume de production. La part BnF des budgets de numérisation atteindra 2,15 M€ par an, tous supports inclus. La presse, les imprimés précieux, les collections spécialisées restent des priorités fortes. Le programme sur les imprimés patrimoniaux courants subira quant à lui une baisse d'environ 50% à partir de 2017. Dans ce contexte, l'établissement financera également sur ses crédits propres une part plus importante des dépenses informatiques liées à la numérisation.

Les années 2018 à 2021 verront un budget construit sur une hypothèse de reconduction des crédits, à l'exception de la numérisation des Indisponibles, qui s'arrêtera fin 2017. C'est l'hypothèse sur laquelle se fonde la présente programmation, donnée sous réserve des évolutions budgétaires.

Comme par le passé, la BnF et sa filiale s'attacheront à trouver des sources nouvelles de financement pour la numérisation : mécénat, partenariats internationaux, programmes de recherche nationaux ou européens, côté BnF; investissements d'avenir, partenariats publics privés côté BnF-Partenariats. Ces recettes n'apparaissent pas dans les prévisions financières du fait de leur caractère incertain, mais peuvent notablement soutenir la production (ainsi près de 500 K€ en 2016 pour la BnF).

D. Les priorités

La numérisation avance simultanément selon trois points de vue qui sont souvent convergents : intérêt patrimonial, intérêt documentaire, intérêt de conservation et de communication. Le programme à 5 ans qui en découle fixe trois grandes priorités de numérisation :

- ▶ des ensembles exceptionnels pour lesquels une numérisation exhaustive est voulue à l'échéance 2021 : les monnaies hors fonds à la Banque de France⁶, les supports magnétiques et optiques de l'audiovisuel, les Réserves des départements spécialisés, les objets " muséographiques " ;
- ▶ des supports pour lesquels l'état de conservation (hors d'usage, microformes, presse) nécessite un effort de numérisation accru pour les rendre disponibles aux publics ;
- ▶ des ensembles plus vastes (livres, revues, images...) pour lesquels la Bibliothèque se donne pour objectif d'atteindre la complétude de corpus (grands textes et grands auteurs; ensembles disciplinaires cohérents...) ou qui font l'objet de demandes particulières, notamment de communautés scientifiques.

⁵En particulier de ses articles 5.3 relatif à la coopération nationale et internationale, qui prévoit que « Les États membres sont invités à faciliter les échanges entre pays des copies des éléments du patrimoine documentaire qui ont trait à leur propre culture, à l'histoire ou aux legs communs, et d'autres éléments identifiés, en particulier en raison de leur nature historique commune ou liée, ou dans le cadre de la reconstitution de documents originaux dispersés, selon le cas, et qui ont fait l'objet d'un travail de conservation dans un autre pays. » et 5.5 qui prévoit que « Les États membres sont encouragés à établir une coopération à l'échelle internationale afin de sauvegarder les éléments en péril du patrimoine documentaire, en les numérisant ou par d'autres moyens, à la suite d'une demande formulée par un autre État membre. <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002433/243325f.pdf>

⁶La Banque de France a accepté de conserver une partie des collections de monnaies de la BnF pendant la phase 2 de la rénovation (2015-2020)

E. Les programmes

Pour rendre la politique de numérisation plus lisible et en améliorer le suivi, la numérisation est organisée, d'une part, par filière administrative et technique (par exemple tel marché de production dédié à un seul type de support – ainsi les microformes) et, d'autre part, par programme qui relève de critères plus bibliothéconomiques (par exemple le type de document, l'état de conservation, le niveau de consultation ou le département en charge, ...). Filière et programme font l'objet de suivis régulièrement rapprochés.

Un certain nombre d'initiatives échappent à la classification par programmes dans la mesure où elles concernent une multiplicité de types de documents. Il en est ainsi de certaines collaborations internationales qu'elles soient multilatérales, comme la *World Digital Library*⁶, le *Réseau francophone numérique*⁷ ou le portail des *bibliothèques d'Orient*, ou bilatérales comme par exemple les portails *France-Chine*, *France-Vietnam*, *France-Inde*, *France-Pologne*. Il en ira de même des programmes territoriaux à échelle nationale que la BnF va systématiser dans les années 2017-2021⁸.

Dans chaque programme, une partie des moyens sera consacrée à rendre les collections plus cohérentes, à achever des ensembles possiblement homogènes, à combler les lacunes, à remplacer des avatars numériques défectueux...

Les programmes de numérisation de la BnF feront l'objet d'un bilan annuel public. Les programmes pour l'année suivante seront également diffusés au public en fin d'année. On se limitera ici à une approche à grands traits, sur l'ensemble de la période.

Pour la période 2017-2021, la BnF va développer ou poursuivre les programmes suivants :

Programme n°1 : La numérisation de masse et par corpus des livres, revues et magazines courants

La décroissance budgétaire sur ce programme conduit les départements de collections à resserrer leurs sélections, pour mettre l'accent sur les corpus à achever, prioriser les choix en fonction des perspectives de coopération et de médiation, engager de nouveaux chantiers avec une visée plus anthologique.

L'histoire de France, à travers l'histoire locale et l'histoire de Paris reste un axe fort. La philosophie, l'éducation, l'ethnologie, la science politique, l'économie feront l'objet d'une approche plus sélective. Le corpus des revues juridiques devrait être achevé, comme les fonds de médecine et, pour le XVIII^e siècle, d'histoire naturelle, au profit de nouveaux champs comme la physique, la chimie, les mathématiques. Après la numérisation intégrale de sources majeures à l'échelle nationale – comme le *Journal officiel*⁹ – la numérisation des publications officielles s'enrichira des actes administratifs des départements français. En littérature, le programme sur la littérature jeunesse sera poursuivi¹⁰, et après une numérisation massive de la fiction, et de la poésie, l'accent sera mis sur les pièces de théâtre. En art, la collaboration avec l'Institut national d'histoire de l'art, notamment sur les catalogues de vente, de musées et d'expositions¹¹, reprendra son cours après une pause due aux travaux du site Richelieu. L'histoire du livre aura une place importante à travers la numérisation des catalogues de libraires (1638-1810), de la *Bibliographie de la France*, très utiles aux historiens du livre. La dimension sociale sera encore renforcée notamment par la numérisation des catalogues de grands magasins ou de vente par correspondance, des annuaires de la presse, du téléphone, d'annuaires commerciaux. Plusieurs grands chantiers lancés dans le cadre de la politique de coopération devraient atteindre leur achèvement : la numérisation des publications de sociétés savantes, et des académies nationales, les corpus sur la gastronomie, le sport. D'autres programmes connaîtront des avancées très significatives (sources du droit, littérature pour la jeunesse, bulletins d'association d'amis d'écrivains célèbres, ...).

Chronologiquement, les améliorations des techniques de numérisation permettent un effort sur les publications antérieures à 1750, qui rééquilibre les périodes.

En matière de collaborations internationales, la période verra la mise en place de projets sur les imprimés anciens chinois, le dépôt légal indo-chinois, les fonds orientaux en français et en arabe (Proche-Orient) dans le cadre du projet dit *Bibliothèques d'Orient*. Est également évoqué un programme international sur les mazarinades. D'autres pistes sont à ce jour plus informelles : un corpus sur l'histoire et les valeurs européennes ou encore les imprimés arméniens anciens. De tels projets sur les collections étrangères menés avec des institutions hors de nos frontières sont susceptibles de susciter aussi des collaborations avec des établissements français.

⁶La Bibliothèque numérique mondiale est une bibliothèque numérique lancée en 2009 par l'Unesco proposant des documents numérisés de haute qualité reflétant l'héritage du patrimoine culturel de tous les pays membres de l'UNESCO. Ses principaux objectifs sont de promouvoir l'entente internationale et interculturelle, de développer le volume et la diversité des contenus culturels sur Internet, de fournir des ressources pour les éducateurs, les chercheurs et le grand public et de donner les moyens aux établissements partenaires de réduire les fractures numériques au sein des pays et entre pays.

⁷Le Réseau francophone des bibliothèques nationales numériques (RFBNN) a été créé en 2006. Devenu en 2010 le Réseau francophone numérique afin d'élargir son champ d'action à toutes les institutions documentaires patrimoniales de la Francophonie désireuses d'y adhérer, il a pour mission de préserver grâce à la numérisation un patrimoine précieux souvent menacé de disparition et de le diffuser auprès d'un large public, d'assurer le transfert de savoir-faire auprès d'un nombre croissant d'institutions documentaires de la Francophonie par l'organisation de stages de formation, l'élaboration d'outils didactiques et l'échange permanent d'information et enfin d'offrir aux institutions patrimoniales de l'espace francophone un forum d'échanges autour des enjeux de l'ère numérique. À l'automne 2016, le RFN dispose d'une entité juridique et d'une bibliothèque numérique propre, sous Gallica Marque Blanche.

⁸Pour une synthèse de la coopération numérique de la BnF à l'international, voir la communication d'Isabelle Nyffenegger, directrice déléguée aux relations internationales : <http://library.ifla.org/id/eprint/>

⁹En partenariat avec la Direction de l'information légale et administrative (DILA).

¹⁰Programme national de numérisation concertée en littérature pour la jeunesse, copiloté par la BnF et la médiathèque Françoise Sagan – Fonds de l'Heure joyeuse de la Ville de Paris.

¹¹Programme national de numérisation concertée en arts, copiloté par la BnF et l'INHA.

Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021 ¹²	Projection fin 2021
Monographies : 160 000 monographies pour 28 millions d'images à partir d'originaux et 45 000 monographies pour 7 millions d'images à partir de microformes. Revues : 5 800 titres pour 20 millions d'images (13 millions à partir d'originaux et 7 depuis des microformes).	Monographies : 35 000 monographies pour 7,7 millions d'images Revues : 1 200 titres pour 5 millions d'images	Monographies : 240 000 monographies pour 43 millions d'images Revues : 7 000 titres pour 25 millions d'images

Programme n° 2 : La numérisation des collections spécialisées

Les collections spécialisées sont un des programmes où les intérêts patrimonial, documentaire, et de conservation s'équilibrent le mieux.

La rénovation en cours du site Richelieu comme la croissance de la demande nationale et internationale conduisent à renforcer cet axe sur la période.

Les collaborations universitaires ou de recherche sont également en fort développement avec des partenaires traditionnels – ainsi l'IRHT¹³ ou l'ITEM¹⁴ pour le département des Manuscrits – des labex (laboratoires d'excellence) : projet sur le château de Versailles avec le labex *Patrima*, la littérature avec le labex OBVIL, les guides de Paris ou les objets archéologiques avec le labex *les Passés dans le présent*, les matériaux pour l'histoire de l'art avec la Sorbonne, ... Ces collaborations universitaires se déclinent de plus en plus à l'international, par exemple dans le domaine numismatique ou pour les manuscrits. Au plan international également, la numérisation s'oriente de plus en plus vers les documents rares ou précieux. L'intérêt exceptionnel des collections patrimoniales étrangères de la BnF lui vaut de nombreuses sollicitations pour la réalisation de corpus numériques dont l'échelle est parfois mondiale. Ces collaborations permettent souvent l'apport de moyens supplémentaires ou de compétences scientifiques ou linguistiques dont ne dispose pas toujours la Bibliothèque. Elles permettent également d'apporter une réponse à des problématiques diplomatiques par une large diffusion et parfois le don à des institutions de fichiers numériques reproduisant des documents majeurs pour l'histoire de pays tiers.

Les principaux objectifs de la période

- ▶ **Achever la numérisation des Réserves** de la plupart des départements spécialisés (voir le programme 5)
- ▶ **Définir et mettre en œuvre une stratégie plus ambitieuse de numérisation des objets muséaux** (costumes, masques, globes, maquettes en trois dimensions, monnaies, médailles...) conservés dans les départements concernés... Les monnaies feront l'objet d'un effort particulier, pour viser une numérisation exhaustive à l'horizon 2023.
- ▶ **Dans cette stratégie sera instruit le développement d'une chaîne de numérisation des objets en trois dimensions (3D)** qui pourrait se substituer à la pratique actuelle des vues fixes sous divers angles.
- ▶ **Achever les chantiers sur les manuscrits antérieurs à 1200 – grâce à un mécénat de la Fondation Polonsky¹⁵, les manuscrits hébreux – avec la Bibliothèque nationale d'Israël¹⁶ – les imprimés chinois anciens avec l'Université du Shandong¹⁷, et consolider des projets nouveaux notamment pour les manuscrits chinois (fonds Pelliot), arabes, ottomans, indiens ou encore l'iconographie d'Asie au département des Estampes.**
- ▶ **Sur le plan documentaire, les grands programmes au long cours seront poursuivis** (estampes anciennes (notamment XVIII^e siècle), photographies sur plaque de verre de l'agence ROL, clichés de l'atelier Nadar, corpus iconographiques autour des arts du spectacle, photographies de voyages du fonds de la Société de géographie ... La numérisation des Archives de la Bastille, une collection phare de la Bibliothèque de l'Arsenal, sera également poursuivie. Son achèvement est cependant au-delà de l'horizon 2025. Les programmes annuels feront un point particulier sur ces différentes opérations.

¹² Sur la base des moyennes constatées dans la production (environ 230 pages par ouvrage, et entre 3 000 et 5 000 pages par titres de revue).

¹³ Institut de recherche et d'histoire des textes, unité propre de recherche du CNRS, (UPR 841), se consacrant à la recherche fondamentale sur les manuscrits médiévaux et les imprimés anciens. La filmothèque de l'IRHT contient plus de 72 000 reproductions numériques de manuscrits médiévaux, réalisées par l'IRHT ou acquises auprès de bibliothèques étrangères, reproductions décrites dans la base Medium.

¹⁴ Institut des textes et manuscrits modernes, unité mixte de recherche CNRS/ENS qui se consacre à l'étude des manuscrits d'écrivains pour élucider les processus de la genèse.

¹⁵ Projet international financé par la Fondation Polonsky et mené en partenariat avec la British Library ayant pour objet de numériser, cataloguer et valoriser 800 manuscrits antérieurs à 1200, dont 400 conservés à la Bibliothèque nationale de France (environ 150 000 images).

¹⁶ Projet international mené en partenariat avec la bibliothèque nationale d'Israël, ce projet va permettre la numérisation de la majeure partie des 1 400 manuscrits hébreux conservés au département des Manuscrits de la BnF (soit 560 000 pages).

¹⁷ Projet international mené avec l'Université de Shandong pour la description des 10 000 imprimés chinois anciens conservés au département des Manuscrits de la BnF et la numérisation de 1 500 d'entre eux, qui viendront s'ajouter aux 200 imprimés anciens numérisés dans le cadre du partenariat avec la bibliothèque centrale de Taïwan.

Parmi les ensembles dont la numérisation pourrait être achevée d'ici 2021 figurent le fonds XVIII^e siècle du Service hydrographique de la Marine (SHOM), le Supplément au fonds Rondel, coté Rsupp, au département des Arts du spectacle, la collection d'écrits sur l'art de Deloynes, les jeux de cartes ou encore la collection Jaquet au département des Estampes et de la photographie. Le département des Estampes envisage également de numériser sur la période les œuvres de graveurs du XVIII^e siècle, suite à la rétroconversion de l'Inventaire du Fonds Français XVIII^e siècle (soit 50 000 notices).

► **Achever le programme de numérisation concertée des**

cartes et atlas portulans conservés dans les institutions documentaires françaises, engagé en 2011.

► **Offrir dans Gallica la consultation de manuscrits et d'œuvres graphiques contemporains.**

► **Poursuivre une initiative de coopération nationale qui concernera les grands manuscrits littéraires et musicaux français de toutes époques conservés dans les bibliothèques et musées sous diverses tutelles¹⁸** : répertoire de tels manuscrits, insertion des documents numérisés dans les divers catalogues collectifs, développement d'un corpus *Grands Manuscrits* dans Gallica.

Type de document	Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021 ¹⁹	Projection de l'existant fin 2021
Documents d'archives et manuscrits	45 000 documents / 7,5 millions d'images	30 000 documents / 8 millions d'images (dont 8 000 documents / 2 millions d'images depuis originaux)	75 000 documents / 15 millions d'images (dont numérisation depuis microformes)
Documents iconographiques	230 000 documents / 940 000 images	140 000 documents / 500 000 images	370 000 documents / 1,5 million d'images
Documents cartographiques	50 000 documents / 100 000 images	350 000 documents / 75 000 images	85 000 documents / 175 000 images
Musique imprimée et manuscrite	39 000 documents / 1,3 million d'images	21 000 documents / 700 000 images	60 000 documents / 2 millions d'images
Objets et monnaies	174 000 objets / 350 000 images	86 000 objets / 170 000 images	260 000 objets / 520 000 images

(À noter que le tableau ci-dessus comprend, notamment pour les manuscrits et les Archives de la Bastille comptées en « documents d'archives et manuscrits », la numérisation depuis les microformes et pas uniquement à partir des documents originaux).

Programme n° 3 : La numérisation de la presse

La presse est un des axes majeurs de la politique de numérisation de la BnF pour des raisons de conservation – beaucoup de journaux ont été imprimés sur des supports de mauvaise qualité – et d'intérêt documentaire. C'est un des domaines les plus consultés de Gallica, du fait de son intérêt pour tous les types de publics.

Les collections sont estimées entre 100 et 150 millions de pages. Le domaine français ou francophone n'est pas circonscrit par des chiffres. Il doit être de l'ordre des deux tiers de cette estimation.

Depuis le début des années 2000, la BnF a numérisé environ 5 millions de pages de presse (soit plus de 4 500 titres), pour la plupart jusqu'à 1945. Les divers types de presse sont représentés : presse nationale, locale, spécialisée, ... À l'international, la numérisation de la presse est un domaine fort. Le projet européen *Europeana Newspapers* a permis le cumul de la presse numérisée par 17 pays. Souvent dans le cadre de partenariats bilatéraux, les collections BnF de presse étrangère francophone ou issue de

l'immigration ont pu être numérisées pour certains pays (Algérie, Maroc, Haïti, Chine²⁰, ...).

La période sera marquée par un renforcement de la numérisation de la presse pour atteindre un rythme de croisière de 2,8 millions de pages par an, augmentée encore des numérisations effectuées par la filiale.

La filiale de la BnF a lancé un programme de grande ampleur ayant pour objectif la valorisation d'archives de presse dans un portail dédié, *RetroNews*, accessible gratuitement à tous les publics, qui intègre la numérisation de 5 millions de pages de presse d'ici 2020 et reprend également une large partie des collections numérisées par la seule BnF. L'offre concernera tous les types de presse (information générale, politique, satirique, coloniale, régionale, ...).

La période 2017-2021 va permettre un saut quantitatif sans précédent dans la sauvegarde et la diffusion de la presse numérisée, au bénéfice de tous les publics.

La BnF comme sa filiale s'efforceront cependant de trouver encore des moyens supplémentaires pour accélérer la numérisation.

¹⁸ Comme pour les manuscrits de Rousseau conservés par la Bibliothèque de l'Assemblée Nationale ou encore ceux de Flaubert avec la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris et la bibliothèque municipale de Rouen.

¹⁹ Sur la base de 250 pages par manuscrit, 3 par document iconographique, 2 par document cartographique et objet, 33 par document de musique.

²⁰ Dans le cadre du projet *Transfopress*, réseau international de chercheurs qui se fixe pour objet la promotion de la presse publiée dans des langues autres que la ou les langues nationales.

Les principaux objectifs de la période

- ▶ **Achever la numérisation des grands quotidiens et hebdomadaires nationaux,**
- ▶ **Numériser un grand quotidien régional par région administrative,** pour les régions ne bénéficiant pas de plan de numérisation concertée,
- ▶ **Numériser les principaux journaux publiés en France en langue étrangère** (pour 2017-2021 : Anglais, Italien, Espagnol, Allemand, Yiddish), dont les journaux de l'immigration,
- ▶ **Entamer et poursuivre la numérisation de journaux en langues de France** (pour 2017-2021 : Basque, Alsacien, Breton),
- ▶ **Achever la numérisation des corpus historiques** autour de la presse, comme la **presse clandestine de la Résistance,** ou les **journaux de tranchées (1914-1918)** et finaliser leur valorisation.

tance, ou les journaux de tranchées (1914-1918) et finaliser leur valorisation.

- ▶ **Achever la numérisation des principaux journaux publiés dans les anciens territoires et colonies** (Algérie, ex-Indochine, Maroc) ainsi que dans les **espaces francophones** (Grand Liban, Egypte, Turquie).

La plupart de ces objectifs sont à atteindre dans le cadre de partenariats.

Sur la période, la BnF s'efforcera également de rendre **accessible en texte intégral 100 % de l'ensemble de la presse numérisée**²¹. Elle étendra les traitements de structures (segmentation par articles, reconnaissance des entités nommées, ...) et poursuivra l'alimentation du portail Presse locale ancienne, lancé en 2016²².

Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021 ²³	Projection de l'existant fin 2021
4 600 titres pour 6 millions d'images	9 400 titres pour 14 millions d'images	14 000 titres pour 20 millions d'images

Programme n° 4 : La numérisation de l'audiovisuel

Sur plusieurs points, les collections audiovisuelles représentent une exception aux orientations présentées dans la charte documentaire de numérisation. Elles sont très majoritairement sous droits, avec des droits complexes, notamment pour la musique, le cinéma, ...

Outre qu'elle permet la conservation pérenne, la numérisation de l'audiovisuel a aussi pour but d'homogénéiser les méthodes et les matériels de communication (quels que soient les supports d'origine, la consultation passe par le canal numérique sur des postes audiovisuels spécifiques déployés sur tous les sites de la Bibliothèque).

Lancé au début des années 2000, le plan de sauvegarde de l'audiovisuel a permis de numériser 900 000 supports sur les 2 millions environ conservés par la BnF, essentiellement au département de l'Audiovisuel. La priorité a porté sur tous les supports magnétiques et optiques, plus fragiles que les précédents supports.

Un programme en partenariat public-privé mené par BnF-Partenariats a permis de numériser l'intégralité des microsillons du dépôt légal entre 1949 et 1962. Les collections de 78 tours sont abordées en croisant une approche thématique et par supports. Un lot de 900 titres, consacré à la chanson dans le cinéma des années 30 a été numérisé, en 2015, dans le cadre du partenariat.

L'intérêt des internautes pour les ressources audiovisuelles est en forte croissance. La Commission européenne a lancé en 2014 un important programme de partage des ressources sonores²⁴.

Les principaux objectifs de la période

- ▶ La BnF se donne pour objectif d'**avoir numérisé l'essentiel des collections qu'elle conserve sur les supports suivants** : bandes magnétiques, cassettes audio-analogiques, CDs audio, vidéocassettes, disques optiques (CD-ROM par exemple) parfois liés à des publications imprimées (ouvrages ou périodiques) dans le département de l'Audiovisuel, mais aussi dans les départements qui conservent de telles archives (Arts du spectacle, Musique, ...). Resteront ensuite des collections – de moindre ampleur – sur des formats très divers (DAT, minidisc, SACD, ...), les nouvelles entrées sur supports analogiques liées à des dons et une grande partie des collections de supports sonores anciens.

▶ **Concernant les phonogrammes anciens, les cylindres inédits et édités seront numérisés et pour les 78 tours, la numérisation sera poursuivie dans le cadre du plan de sauvegarde.** Cette numérisation concernera à la fois des corpus thématiques libres de droits (compositeurs français du xx^e siècle comme Debussy, Ravel, Fauré..., musiques traditionnelles et musiques du monde) et des supports comme les disques Pathé de 35 cm, les disques Berliner (fin xix^e siècle) de 17 cm.

- ▶ **Achever la numérisation des documents audiovisuels des départements spécialisés** qui conservent de telles archives sur supports (Arts du spectacle, Musique, ...).

▶ **Achever la numérisation des acquisitions patrimoniales du département.**

▶ **Une programmation spécifique sera conduite pour la numérisation de près de 180 000 diapositives** diffusées essentiellement dans des documents multimédias multi-supports à vocation pédagogique.

²¹À ce jour le taux est d'environ 60%. Tout en numérisant de nouveaux titres, la BnF procède régulièrement à l'océrisation de titres faits par le passé en mode image.

²²Base de données issue de l'informatisation de la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale élaborée par la BnF.

²³Sur la base de 1 300 à 1 500 pages par titre.

²⁴À l'initiative de la British Library, la Commission européenne a lancé en 2014 un important programme de partage des ressources sonores *Europeana sounds* qui vise à diffuser en ligne à l'horizon 2017, 1 million d'enregistrements sonores de 24 partenaires (bibliothèques, laboratoires, associations...) représentant 12 pays européens. Il y a deux partenaires en France : la BnF et le CNRS. La BnF a fixé sa participation à 10 000 fichiers audio et environ 10 000 fichiers image joints (étiquettes de disques, photos des interprètes, fiches d'enregistrement...) provenant de Gallica et qui sont versés dans Europeana.

► Enfin, le département de l'Audiovisuel conserve une importante collection de matériel de diffusion de toutes époques (1 400 appareils réunis dans la collection Charles Cros) qu'un programme de recherche s'attache à répertorier et photographier pour en inclure la description dans Gallica. **À la fin de la période, l'ensemble de la collection aura été décrit et une centaine d'appareils représentatifs des grandes familles et des grandes époques aura été numérisée.**

► Concernant la diffusion des documents audiovisuels numérisés, les principaux enjeux de la période seront

l'enrichissement des corpus sonores dans Gallica et le développement des collections d'image animée dont la consultation dans Gallica est programmée pour 2017. L'offre vidéo sera dominée par la non-fiction (documentaire, vidéo militante, production institutionnelle) sur des thématiques recoupant les axes structurants de Gallica, de manière à produire des corpus multi-médias. Sur les postes audiovisuels du site Richelieu, sera développée une médiation numérique valorisant les collections audiovisuelles en lien avec l'histoire de l'art et les disciplines des départements spécialisés.

Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021	Projection de l'existant fin 2021
920 000 supports : -566 000 supports sonores (cylindres, microsillon, CD-audio, cassettes audio-analogiques ...) -196 000 supports vidéo (VHS, DVD, CD-vidéo ...) -36 000 supports électroniques (cd-roms, disquettes) -123 000 diapositives	404 000 supports : -109 000 supports sonores -93 000 supports vidéo -25 000 supports électroniques -177 000 diapositives	1,3 million de supports : -675 000 supports sonores -289 000 supports vidéo -61 000 supports électroniques -300 000 diapositives

Programme n° 5 : La numérisation des Réserves des départements

Comme dans la plupart de bibliothèques, les documents les plus précieux, les plus rares et parfois les plus fragiles sont rassemblés dans des « Réserves » dont les conditions de conservation et de communication sont particulières par rapport aux fonds dits « généraux ».

Pour les départements d'imprimés du site François Mitterrand, ces documents sont rassemblés dans un département distinct, la Réserve des livres rares. 20% environ de la collection de la Réserve qui compte 200 000 volumes sont numérisés à ce jour, dans une politique qui couple le systématique (grands auteurs, grandes éditions, provenances illustres...) et des approches de type corpus, parfois en partenariat (par exemple les journaux de tranchées, la presse littéraire d'avant-garde, les reliures remarquables²⁵...). Le département a également été concerné par le programme sur les livres antérieurs à 1700 en partenariat avec ProQuest, qui a permis de numériser 10 000 livres anciens de la Réserve des livres rares inclus dans le pourcentage donné plus haut. Pour les autres sites, disposent de réserves les départements suivants : le département des Cartes et plans, le département des Estampes et de la photographie, le département des Manuscrits, le département de la Mu-

sique, la Bibliothèque de l'Arsenal, le département des Arts du spectacle ainsi que le département des Monnaies, médailles et antiques. Certaines de ces réserves sont organisées en Réserve et Grande Réserve.

L'objectif du programme est de numériser l'essentiel du patrimoine français tombé dans le domaine public et dont l'état matériel permet la numérisation ainsi que les fleurons du patrimoine étranger des Réserves des départements concernés. La mission de conservation rejoint ici largement la diffusion culturelle.

Les principaux objectifs de la période

► À l'horizon 2021, **la numérisation des Réserves** – dans leur définition actuelle – **du département des Manuscrits, du département des Cartes et plans, du département de la Musique, les manuscrits et livres anciens de la Réserve de la Bibliothèque de l'Arsenal devrait être achevée.** Les échéances sont beaucoup plus lointaines pour les Estampes, du fait du manque de métadonnées.

► **Achever la numérisation des grands textes de référence en français, pour toutes les disciplines, et significativement progresser sur la numérisation de la Grande Réserve, de l'histoire de l'édition française, des grandes œuvres étrangères dans des éditions rares (Newton, Shakespeare, Dante, ...) pour la Réserve des livres rares.**

Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021	Projection de l'existant fin 2021
Plus de 48 000 documents numériques – hors fascicules de périodiques (22 000 fascicules de périodiques) et hors Proquest (11 000 monographies)	Accroissement de plus de 2 millions d'images dont 8 000 volumes de la Réserve des livres rares	Plus de 65 000 documents numériques – hors fascicules de périodiques et hors Proquest (12 000 monographies)

²⁵Celles-ci font l'objet d'une base dédiée : Reliures.bnf.fr

Programme n° 6 : La numérisation des documents imprimés déclarés hors d'usage

Certains documents demandés par les lecteurs en salle peuvent se trouver dans un état de conservation impropre à leur communication. Ils sont dits *hors d'usage*. Pour les collections imprimées, on évalue à environ 500 000 le nombre de tels documents dont 75% seraient d'origine française ou francophone et 90% seraient dans le domaine public, avec une forte dominante du XIX^e siècle. S'ils sont indisponibles dans d'autres bibliothèques, le risque de disparition est réel.

À ce jour, on peut considérer qu'environ 100 000 documents hors d'usage (ouvrages ou revues) ont été repro-

duits sous forme numérique, pour l'essentiel à partir des documents originaux.

Les principaux objectifs de la période

► **La BnF numérisera les collections hors d'usage en état d'être numérisées au rythme d'environ 10 000 documents par an** et s'efforcera d'accroître ce volume annuel, en donnant priorité aux documents français tombés dans le domaine public et ayant fait l'objet de demandes de consultation.

► **Le service de reproduction dit « urgents lecteurs »²⁶ pour les documents qui ont ce statut sera étendu aux collections du site Richelieu.**

Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021	Projection de l'existant fin 2021
100 000 documents	50 000 documents : 40 000 monographies et 10 000 volumes de périodiques (plus de 1 000 titres) pour plus de 8 millions d'images	150 000 documents

Les ouvrages imprimés hors d'usage seront principalement numérisés dans les ateliers internes du Département de la conservation (plus de 7,7 millions d'images réalisées sur la période 2017-2021 dont

un million d'images pour la filière dite « urgents lecteurs »); des volumes hors d'usage seront également reproduits dans le cadre des marchés de numérisation des imprimés.

Programme n° 7 : La numérisation des microformes

La Bibliothèque nationale a utilisé la microforme – globalement microfiche pour les ouvrages, et microfilms pour les collections spécialisées et la presse – dès les années 1940. Depuis les origines, le recours à la microforme s'appuyait sur des constats relatifs à l'état de conservation des documents originaux et à la demande par les lecteurs, sous la forme de « plans de sauvegarde ». L'ensemble du stock est estimé à plus de 100 millions de vues (800 000 microformes dans la filmothèque de sécurité en 2009). Numériser des microformes permet de numériser à coût faible des masses importantes de documents et de moderniser le service en salle par la disparition des lecteurs de microfiches et de microfilms, peu prisés par les lecteurs.

Dans la période, la BnF fera de la numérisation des microformes dont la qualité se prête à la conversion numérique une priorité, en commençant par les collections françaises ou francophones les plus demandées par les lecteurs. La BnF s'était donnée pour objectif d'avoir achevé la numérisation de toutes les microformes pour la fin de la rénovation du site Richelieu en 2020. Cet objectif sera atteint pour le département des Manuscrits, et proche pour le département de la Musique et celui des Cartes et plans.

Plus que précédemment, la décision de numériser la microforme sera précédée d'un réexamen quant à l'opportunité et à la possibilité de revenir au document original. Le rythme de croisière devrait être de 2 millions d'images par an, hors numérisation de la presse.

Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021	Projection de l'existant fin 2021
85 000 documents spécialisés pour 5,4 millions d'images fin 2016	45 000 documents spécialisés pour 10 millions d'images	130 000 documents spécialisés pour 15 millions d'images
15 millions d'images d'imprimés (dont 46 000 monographies) (hors projet RetroNews)	50 000 documents imprimés pour 2 millions d'images	17 millions d'images d'imprimés (hors projet Retronews)

Afin de répondre aux demandes des lecteurs, sera étudiée au cours de la période 2017-2021 la possibilité d'accroître le nombre d'images produites à partir de microformes

d'imprimés, en se basant sur les statistiques de communication en salles de lecture et avec comme objectif d'atteindre fin 2021 les 20 millions d'images.

²⁶ Lorsqu'un document est hors d'usage, et en conséquence incommunicable sous sa forme originale, le lecteur peut en demander la numérisation.

Programme n° 8 : La numérisation des documents les plus demandés par les lecteurs

S'il est déjà tenu compte des demandes de communication pour les choix de numérisation, la BnF souhaite systématiser le dispositif en numérisant les documents imprimés les plus demandés dans les salles de lecture. Une première campagne a été menée pour les années 2009-2012. Cette numérisation portera désormais sur les statistiques de communication de l'année N-1. Afin d'éviter des distorsions statistiques – notamment les mul-

tiples consultations d'un même document par un même lecteur, on s'appuiera sur le nombre de lectures par des lecteurs différents, en numérisant les documents français demandés dans une même année par 3 lecteurs minimum. Pour anticiper la chute dans le domaine public, la numérisation ira jusqu'aux documents édités dans les années 1960, et les documents encore sous droits seront dans un premier temps consultables dans Gallica intramuros jusqu'à extinction des droits.

Cette numérisation représentera de 1 000 à 2 000 ouvrages par an.

Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021	Projection de l'existant fin 2021
700 documents libres de droit numérisés entre 2011 et 2014 (300 000 pages)	4 300 documents	5 000 documents

Programme n° 9 : La numérisation en lien avec la vie culturelle nationale et internationale

La BnF développera encore sa diffusion culturelle par le numérique sous des formes éditorialisées : expositions virtuelles, dossiers pédagogiques, portails spécialisés, applications pour téléphones mobiles... Elle rapprochera numérisation de ses collections et vie culturelle nationale ou internationale (anniversaires, commémorations, fêtes diverses...). L'année 2014 a été par exemple marquée par un important programme de numérisation lié au centenaire de la Première guerre mondiale et ce type de convergences sera renouvelé (mai 68, année

France-Colombie en 2017). Dans les programmes de numérisation, il sera notamment tenu compte des nouvelles infrastructures proposées par le site Richelieu rénové – parcours chronologique et salles thématiques du futur musée, Rotonde des arts du spectacle, de sorte à créer des interactions dans les visites de la Bibliothèque physique et la fréquentation à distance. Il en ira de même avec les programmes d'exposition et de manifestations de la Bibliothèque, pour mettre à disposition des corpus significatifs en accompagnement de ces événements culturels. Les fonds Nadar, sur lesquels une exposition est programmée pour 2019 sont en cours de numérisation. Il en va de même à une moindre échelle des carnets de dessins d'Edouardo Sola Franco (exposition en 2017).

Programme n° 10 : Les programmes parallèles à la numérisation de ses collections par la BnF

BnF-Partenariats

Créée en 2012 dans le cadre des investissements d'avenir, la filiale BnF-Partenariats a été conçue pour accélérer le rythme de numérisation des collections de la BnF, et valoriser ses collections numériques, en montant des partenariats avec des sociétés privées. Elle a ainsi pu lancer des très vastes programmes sur le livre antérieur à 1700 avec ProQuest (10 millions de pages, environ 30 000 titres), qui devrait s'achever fin 2018, l'intégralité des microsillons du dépôt légal entre 1949 et 1962 avec Believe et Memnon (45 000 supports soit plus de 500 000 titres, programme achevé), la presse des origines à 1945 pour la numérisation de 5 millions de pages de presse d'ici 2021).

Les orientations actuelles de la filiale BnF-Partenariats sont :

- ▶ poursuivre les perspectives de numérisation de très vastes corpus, prioritairement la presse.
- ▶ développer les actions de valorisation des collections

numérisés de la BnF (site de valorisation de la presse, production de versions e-pub, offre d'impression à la demande par le biais d'opérateurs privés, comme c'est le cas avec Hachette, ...) ²⁷

▶ proposer des programmes de numérisation et de diffusion plus sélectifs ou plus spécialisés, par exemple sur l'histoire, les arts du spectacle, la mode, les grandes découvertes, les cultures étrangères (monde musulman, Afrique, ...)

La numérisation des livres indisponibles

La loi n° 2012-287 promulguée le 1^{er} mars 2012 a mis en place les conditions juridiques de l'exploitation des livres indisponibles du xx^e siècle, soit des livres qui ne font plus l'objet d'une diffusion commerciale ou de diffusion sous une forme imprimée ou numérique. La numérisation de sources indisponibles était une forte attente des chercheurs exprimée dans les études préalables. Cette loi confie à la BnF la responsabilité de créer et de maintenir le registre public ReLire (Registre des Livres Indisponibles en Réédition Electronique) qui répertorie ces documents et de réaliser à partir des collections du dépôt légal

²⁷ Initié en 2012, le catalogue Hachette-BnF comprend en 2016 un peu plus de 150 000 références. Diffusés dans le réseau des libraires, ces livres sont imprimés à la demande et disponibles dans les 48 heures suivant leur commande. Dans le cadre de ce partenariat, plus de 50 000 livres par an sont imprimés et vendus. À terme, le catalogue comprendra toutes les monographies numérisées par la BnF et libres de droits.

la numérisation des livres pour lesquels auteurs, ayants droit ou éditeurs ne se sont pas opposés à l'entrée dans cette nouvelle gestion collective. Depuis 2013, date de la publication de la première liste, 204 000 œuvres sont ainsi entrées en gestion collective. En 2017, la BnF a décidé de surseoir à la publication d'une nouvelle liste annuelle, dans l'attente de la décision du Conseil d'État, consécutive à l'arrêt du 16 novembre 2016 de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE).

Les fichiers correspondant à des licences attribuées, continuent, eux, d'être produits : en mode image par la BnF puis en eLivre (ePub ou PDF) par une société privée (FeniXX) qui les convertit et les commercialise. La BnF reçoit l'ensemble des textes ocrisés pour mise en ligne dans son système d'information.

Ces livres sont, de ce fait, consultables intégralement dans Gallica intramuros, dans les emprises de la BnF et dans Gallica à hauteur de 15% du contenu de chaque ouvrage. L'intégralité du texte est indexée pour recherche plein texte, y compris dans Gallica. Fin 2016, 80 000 livres avaient déjà été numérisés, sur ce programme dont l'ambition initiale du volet numérisation était de 200 000 livres. Les disciplines privilégiées sont la littérature de tous types, les sciences sociales et humaines.

ANNEXES

Récapitulatif des programmes et volumétries
Perspectives 2021 par type de document
Perspectives par département de collections
toutes filières additionnées

A. Récapitulatif des programmes et volumétries

Programmes	Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021	Projection de l'existant fin 2021
Programme n° 1 : La numérisation de masse et par corpus des livres, revues et magazines	Monographies : 160 000 monographies pour 28 millions d'images à partir d'originaux et 45 000 monographies pour 7 millions d'images à partir de microformes Revues : 5 800 titres pour 20 millions d'images (13 millions à partir d'originaux et 7 depuis des microformes)	Monographies : 35 000 monographies pour 7,7 millions d'images Revues : 1 200 titres pour 5 millions d'images	Monographies : 240 000 monographies pour 43 millions d'images Revues : 7 000 titres pour 25 millions d'images
Programme n° 2 : la numérisation des collections spécialisées	Documents d'archives et manuscrits : 45 000 documents / 7,5 millions d'images Documents iconographiques : 230 000 documents / 940 000 images Documents cartographiques : 50 000 documents / 100 000 images Musique imprimée et manuscrite : 39 000 documents / 1,3 million d'images Objets et monnaies : 174 000 objets / 350 000 images (numérisation à partir d'originaux et de microformes)	Documents d'archives et manuscrits : 30 000 documents / 8 millions d'images (dont 8 000 documents / 2 millions d'images depuis originaux) Documents iconographiques : 140 000 documents / 500 000 images Documents cartographiques : 350 000 documents / 75 000 images Musique imprimée et manuscrite : 21 000 documents / 700 000 images Objets et monnaies : 86 000 objets / 170 000 images	Documents d'archives et manuscrits : 75 000 documents / 15 millions d'images (dont numérisation depuis microformes) Documents iconographiques : 370 000 documents / 1,5 million d'images Documents cartographiques : 85 000 documents / 175 000 images Musique imprimée et manuscrite : 60 000 documents / 2 millions d'images Objets et monnaies : 260 000 objets / 520 000 images
Programme n° 3 : La numérisation de la presse	4 600 titres pour 6 millions d'images	9 400 titres pour 14 millions d'images	14 000 titres pour 20 millions d'images (hors BnF - Partenariats)
Programme n° 4 : La numérisation de l'audiovisuel	920 000 supports : -566 000 supports sonores (cylindres, microsillon, CD-audio, cassettes audio-analogiques, microsillons...) -196 000 supports vidéo (VHS, DVD, CD-vidéo ...) -36 000 supports électroniques (cd-roms, disquettes) -123 000 diapositives	404 000 supports : -109 000 supports sonores -93 000 supports vidéo -25 000 supports électroniques -177 000 diapositives	1,3 million de supports : -675 000 supports sonores -289 000 supports vidéo -61 000 supports électroniques -300 000 diapositives

Programme n° 5 : La numérisation des Réserves des départements	Plus de 48 000 documents numériques – hors fascicules de périodiques (22 000 fascicules de périodiques) et hors Proquest (11 000 monographies)	Accroissement de plus de 2 millions d’images dont 8 000 volumes de la Réserve des livres rares	Plus de 65 000 documents numériques – hors fascicules de périodiques et hors Proquest (12 000 monographies)
Programme n° 6 : La numérisation des documents imprimés déclarés hors d’usage	80 000 documents	50 000 documents : 40 000 monographies et 10 000 volumes de périodiques (plus de 1 000 titres) pour plus de 8 millions d’images	130 000 documents
Programme n° 7 : La numérisation des microformes	84 000 documents spécialisés pour 4,9 millions d’images 15 millions d’images d’imprimés (hors projet Retronews)	45 000 documents spécialisés pour 10 millions d’images 50 000 documents imprimés pour 2 millions d’images	130 000 documents spécialisés pour 15 millions d’images 17 millions d’images d’imprimés (hors projet Retronews)
Programme n° 8 : La numérisation des documents les plus demandés par les lecteurs	700 documents libres de droit numérisés entre 2011 et 2014 (300 000 pages)	4 300 documents	5 000 documents

B. Perspectives 2021 par type de document

(Collections BnF – hors bibliothèques partenaires
/ documents présents dans Gallica uniquement).

Documents imprimés : départements thématiques, Réserve des livres rares et imprimés des départements spécialisés (Bibliothèque de l'Arsenal principalement)			
Type de document / provenance	Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021	Projection de l'existant fin 2021
Monographies	270 000 documents pour 42 millions d'images (hors Indisponibles et hors Proquest)	80 000 documents pour 18 millions d'images	350 000 documents pour 60 millions d'images (hors Indisponibles et hors Proquest)
Périodiques et presse	Plus de 10 000 titres pour 30 millions d'images	11 500 titres pour 20 millions d'images	22 000 titres pour 50 millions d'images

Documents spécialisés			
Type de document	Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021	Projection de l'existant fin 2021
Documents d'archives et manuscrits	45 000 documents / 7,5 millions d'images	30 000 documents / 8 millions d'images	75 000 documents / 15 millions d'images (dont numérisation depuis microformes)
Documents iconographiques	230 000 documents / 940 000 images	140 000 documents / 500 000 images	270 000 documents / 1,5 million d'images
Documents cartographiques	50 000 documents / 100 000 images	350 000 documents / 75 000 images	85 000 documents / 175 000 images
Musique imprimée et manuscrite	39 000 documents / 1,3 million d'images	21 000 documents / 700 000 images Plus 4 millions depuis microformes	60 000 documents / 2 millions d'images
Objets et monnaies	174 000 objets / 350 000 images	86 000 objets / 170 000 images	260 000 objets / 520 000 images

Documents audiovisuels			
Type de document	Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021	Projection de l'existant fin 2021
Documents audiovisuels	920 000 supports numérisés dans le cadre du Plan de sauvegarde	400 000 supports	1,3 million de supports

C. Perspectives par département de collections toutes filières additionnées

Département	Estimation de l'existant	Accroissement 2017-2021	Projection de l'existant fin 2021
Bibliothèque de l'Arsenal	5 000 monographies, manuscrits, documents iconographiques et cartographiques... et 7 000 fascicules de périodiques pour 1,6 million d'images	4 000 documents (imprimés et collections spécialisées) pour 1,6 million d'images	9 000 documents (+ fascicules de périodiques) pour 3,2 millions d'images
Département des Arts du spectacle	10 000 documents pour 400 000 images (plus collections GIM)	20 000 documents pour 270 000 images	30 000 documents pour 670 000 images
Département de l'Audiovisuel	920 000 supports numérisés dans le cadre du plan de sauvegarde	400 000 supports	1,3 million de supports
Département des Cartes et plans	54 000 documents pour 240 000 images	36 000 documents pour 130 000 images	90 000 documents pour 370 000 images
Département Droit, économie et politique	44 000 monographies, 6 millions d'images (+ au moins 1 300 monographies > microformes)	3 000 monographies + 10 000 titres de périodiques pour 24 millions d'images (dont presse)	48 000 monographies, 14 000 titres pour plus de 30 millions d'images
Département des Estampes et de la photographie	195 000 documents pour 650 000 images	115 000 documents pour 400 000 images	310 000 documents pour 1 million d'images
Département Littérature et art	53 000 monographies, 9 millions d'images (+ au moins 4 500 monographies > microformes)	22 000 monographies, 400 titres de périodiques pour 5,5 millions d'images	80 000 monographie, 15 millions d'images
Département des Manuscrits	29 000 documents pour 7 millions d'images	29 000 documents pour 7,2 millions d'images (dont microformes)	58 000 documents pour 14,2 millions d'images
Département des Monnaies, médailles et antiques	174 000 documents pour 400 000 images	86 000 documents pour 220 000 images	260 000 documents pour 620 000 images
Département de la Musique	69 000 documents pour 1,9 million d'images	26 000 documents pour 750 000 images Plus 4 millions depuis microformes	95 000 documents pour 2,7 millions d'images
Département Philosophie, histoire, sciences de l'homme	64 000 monographies, 10 millions d'images (+ au moins 6 000 monographies > microformes)	22 000 monographies, 400 titres de périodiques pour 5,5 millions d'images	92 000 monographies, 16 millions d'images
Réserve des livres rares	8 000 monographies et 22 000 fascicules de périodiques pour 1,5 million d'images (plus projet Livres anciens : 11 000 monographies)	8 000 monographies (+ fascicules de périodiques) pour 1,6 million d'images	16 000 documents (+ fascicules de périodiques) pour 3,1 millions d'images (plus projet Livres anciens)

Département Sciences et techniques	34 000 monographies, 6 millions d'images (+ au moins 1 500 monographies > microformes)	16 000 monographies, 400 titres de périodiques pour 5 millions d'images	51 000 monographies, 11 millions d'images
Département de l'Orientation et de la recherche bibliographique	200 monographies (29 000 images) et fascicules de la Bibliographie de la France		

François-Mitterrand

Quai François Mauriac, Paris 13^e _ 33 | 0 | 1 53 79 53 79

Richelieu

5, rue Vivienne et 2, rue Louvois, Paris 2^e _ 33 | 0 | 1 53 79 53 79

Bibliothèque de l'Arsenal

1, rue de Sully, Paris 4^e _ 33 | 0 | 1 53 79 39 39

Bibliothèque-musée de l'Opéra

Place de l'Opéra, Paris 9^e _ 33 | 0 | 1 53 79 37 40

Maison Jean Vilar

8, rue de Mons, 84000 Avignon _ 33 | 0 | 4 90 86 59 64

Centre technique (CTBnF)

14, avenue Gutenberg, 77607 Bussy-Saint-Georges _
33 | 0 | 1 53 79 38 44

Centre de conservation Joël Le Theule

Le Château, 72300 Sablé-sur-Sarthe _ 33 | 0 | 2 43 95 19 92

bnf.fr